

# PETITION - ARGUMENTAIRE

Espace associatif et culturel – Région Morges

MAISON  
DES  
ASSOCIATIONS

*Au Conseil communal de la ville de Morges,  
Je demande à la Municipalité de Morges de mettre à la disposition de La Maison des Associations de Morges un bâtiment permettant de réunir et de développer les activités de l'ensemble des collectifs qu'elle représente.*

Les associations, au sens de l'article 60 et suivants du Code Civil suisse, poursuivent des missions sportives, sociales ou encore culturelles. Elles répondent à certains besoins de la société, auxquels les autorités n'apportent pas, ou pas encore, de solution. En effet, lorsque les besoins de la population sont bien avérés, les missions relevées par les associations sont généralement transférées à une instance étatique (garderies, hôpitaux, théâtres, EMS, écoles, etc.). **Les associations jouent donc un rôle primordial dans le développement de notre société. A Morges, ce ne sont pas moins de 250 associations qui œuvrent pour le bien de tous.**

Cependant, la gestion d'une association relève bien souvent du bénévolat, alors qu'elle demande les mêmes impératifs que la gestion d'une entreprise. En effet, afin de fonctionner efficacement, les associations ont besoin de forces humaines, d'espaces pour développer leurs activités et de matériel. Selon notre estimation, à titre d'exemple, le fonctionnement ordinaire d'une association revient au minimum à CHF 2'000.-/an, mis généreusement au profit des citoyens de notre commune. **Cet investissement mérite une vraie reconnaissance de nos autorités et de la société civile.**

Malheureusement, aujourd'hui, la plupart des associations fonctionnent de manière indépendante et isolée avec « les moyens du bord ». Bien que certaines d'entre elles bénéficient d'un soutien communal (subventions, mises à disposition de locaux, terrains, infrastructures), d'autres se contentent des cotisations de leurs membres et des participations financières des usagers (dons, écolages, demandes de fonds ponctuels). **Dès lors, les associations multiplient une partie des frais de fonctionnement qu'elles pourraient se partager.**

Face à cette réalité, il a semblé opportun de créer une association visant à mettre en commun le tissu associatif morgien et d'en défendre les intérêts. En outre, cette intention répond à un constat déjà observé en 2005 dans le rapport de Madame Gabriela Chavez sur la politique culturelle à Morges : « si l'offre associative et culturelle à Morges se caractérise par sa richesse et sa diversité, elle constitue une mosaïque éclatée, parfois mal ou peu connue ». Notons aussi que le seul collectif défendant les intérêts associatifs, l'Union des Sociétés Locales (USL) a été dissolu en 2011. C'est ainsi qu'est donc née la Maison des Associations et par la suite cette pétition.

**Notre but est de disposer d'une « maison » réunissant les nombreuses associations morgiennes. Ce bâtiment est un dispositif indispensable pour rendre possible, accessible et visible la diversité et l'importance du travail associatif. De plus, il permettra d'échanger les compétences et les informations contenues au sein de chaque collectif et de nouvelles activités pourraient également y être développées et partagées.**

Pour exemple, le festival des associations « Festi'valeurs », organisé en 2015, a regroupé plus de 20 associations. Cette manifestation a démontré la présence et la force de production de la vie associative morgienne, ainsi que tout l'intérêt de développer des complémentarités. Par ailleurs, la mise à disposition de l'Espace 81 pour la réalisation d'une exposition mettant en avant le bénévolat, démontre que notre Municipalité est consciente des problématiques auxquelles le monde associatif doit faire face. La mise à disposition d'un lieu ne pourra qu'amener des solutions concrètes aux défis actuels rencontrés par les associations de notre région.

En conséquence, nous vous remercions de bien vouloir signer notre pétition.